

Avis des sociétés

COMMUNIQUE DE PRESSE

OFFICE PLAST

Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156- 9070 BEJA

Appel à la candidature pour la désignation de deux Administrateurs indépendants au conseil d'Administration de la société OFFICE PLAST (2026 -2027-2028)

1. Objet :

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance, et en application des nouvelles exigences légales édictées par l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par arrêté du ministre des finances en date du 15 Août 2019 et la décision générale du conseil du marché financier n°23 du 10 mars 2020, la société OFFICE PLAST, lance un appel à candidature pour la désignation de deux administrateurs indépendants devant siéger à son conseil d'administration pour une période de trois ans, soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

2. Conditions d'éligibilité :

Tout candidat au poste d'administrateur indépendant du Conseil d'Administration doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions. Il doit être obligatoirement une personne physique et jouir de ses droits civils.

Le candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration ne doit avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec la société Office Plast, ses actionnaires, ses administrateurs, les membres du directoire ou une tierce partie, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

a. Conditions légales :

Le candidat au poste d'administrateur indépendant doit au moment de dépôt de sa candidature satisfaire les conditions suivantes :

- Etre obligatoirement une personne physique ;
- Ne pas être privé de ses droits civils ;
- Ne pas être parmi les personnes déclarées par jugement interdites de gérer ou diriger des sociétés, ne pas être mineur ou incapable et ne pas être personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des fonctions publiques.
- Ne pas être condamnés pour crimes, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
- Ne pas faire l'objet d'un jugement définitif de faillite d'au moins cinq ans de la date de jugement.
- Ne pas être en situation irrégulière vis-à-vis de l'administration fiscale et des organismes de sécurité sociale ;

- Pour le fonctionnaire au service de l'administration, sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.
- Ne pas faire l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent
- Ne pas faire l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.

b. Conditions se rapportant aux conflits d'intérêts :

Le candidat au poste d'administrateur indépendant doit au moment de dépôt de sa candidature remplir les conditions ci-après :

- Ne pas avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature : Président du conseil d'administration, Directeur Général, Directeur Général Adjoint ou salarié de la société OFFICE PLAST ou d'une société appartenant au même groupe.
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président du conseil d'administration ou Directeur général ou directeur général adjoint ou salarié de la société OFFICE PLAST
 - Président du conseil d'administration ou Directeur général ou directeur général adjoint ou salarié d'une société appartenant au groupe de la société OFFICE PLAST
- Ne pas être Président du conseil d'administration, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire ou directeur général unique d'une société dans laquelle la société OFFICE PLAST est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le président du conseil d'administration, le directeur général, le directeur général adjoint de la société OFFICE PLAST (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur.
- Ne pas être Président Directeur General, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la société OFFICE PLAST ou d'une société concurrente.
- N'ayant pas conclu directement par lui-même ou une personne interposée des contrats avec la société OFFICE PLAST.
- Ne pas être salarié d'un autre établissement exerçant dans le secteur de fabrication de fournitures de bureaux et scolaires en plastique.
- Ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes de la société OFFICE PLAST, ou ne pas être membre d'une équipe de commissariat aux comptes intervenante ;
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la société OFFICE PLAST.
- Ne pas être, en même temps, membre de conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société coté en bourse ou qui exerce dans le même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe.
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital de OFFICE PLAST ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du président

du conseil d'administration, du directeur général, du directeur général adjoint ou d'un salarié de la société.

- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint :
 - des membres du conseil d'administration
 - du Commissaire aux comptes

c. Conditions liées à la compétence :

- Le candidat doit posséder les qualifications, les compétences et l'expertise lui permettant d'accomplir convenablement sa mission, il doit avoir, à cet égard, une compréhension appropriée des différents types d'activités industrielles, financières, sociales ou techniques et une capacité d'analyse.
- Être titulaire d'au moins une maîtrise ou un diplôme équivalent, avec une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de fabrication des fournitures de bureaux et scolaires.

3. Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une demande de candidature au nom de Monsieur le président du conseil de la société OFFICE PLAST ;
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Le curriculum vitae détaillé jusqu'à la date de dépôt de candidature dûment signé
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- La fiche de candidature dûment remplie et signée (annexe 1) ;
- Une déclaration sur l'honneur dûment remplie et signée (annexe 2) ;
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat : attestation (s) de travail originales ou copie (s) conformes justifiant la qualité et l'expérience professionnelle du candidat ;
- Un bulletin numéro 3 : extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ;
- Une attestation de situation au regard de l'administration fiscale ;

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents exigés sera automatiquement éliminé.

4. Remise du dossier de candidature :

Les candidats intéressés par le poste d'administrateur indépendant, doivent faire parvenir leur demande sous pli fermé par rapide poste ou par porteur, contre décharge, à l'adresse suivante :

La Société OFFICE PLAST Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156- 9070 BEJA, et ce au plus tard le 20/08/2026 à 15h00 (cachet de la société Office Plast faisant foi). Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ne sera pris en compte.

Les candidatures doivent être adressées au nom de Monsieur le Président du conseil d'Administration et l'enveloppe doit porter la mention : « ne pas ouvrir –candidature au poste d'administrateur indépendant au conseil d'Administration de la société Office Plast ».

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la Société Office Plast par écrit selon le mode suivant : mail : abid.y@officeplast.com

5. Processus d'examen des candidatures :

Un comité de sélection désigné par le conseil d'administration se chargera du processus d'examen des dossiers des candidatures. Les candidats qui répondent aux critères d'éligibilité prévus par les termes de référence seront classés par ordre de mérite et consignés dans le PV de dépouillement de la société Office Plast transmet pour avis au CMF les dossiers des candidats admis à concourir accompagnée du PV de dépouillement.

Les candidats acceptés seront informés de leurs sélections dans les délais légaux et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée en 2026

ANNEXE 1

Fiche de candidature

Nom et prénom :

N° CIN :

Profession / activité :

Formation académique du candidat :

Mandats en cours

N° tel fixe tel portable

Adresse :

Signature légalisée

Annexe 2

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné :

Nom prénom :

N° CIN :

Demeurant à :

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et les termes de références du présent appel à la candidature et que les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.

Signature légalisée